République Française –Département de la Loire 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTÉ

L'an deux mil VINGT CINQ
Le 18 septembre 2025 à 19h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Pouilly sous Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 11 septembre 2025

Présents : M. GROSDENIS Henri, M. CHIGNIER Bernard, M. MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, Mme GASDON Christine, M. FAYOLLE Jean, M. MEUNIER Gérard, Mme BOURNEZ Christine (arrivée à 19h05), Mme FEJARD Carole, M. HERTZOG Etienne, M. LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine, M. BUTAUD Jean Charles, M. LOMBARD Jean Marc, M. GODINOT Alain, Mme DUGELET Isabelle, Mme VAGINAY Hélène, Mme LEBEAU Colette, M. VIODRIN Jérôme, M. JARSAILLON Philippe, Mme JOLY Michelle, M. LAMARQUE Michel, M. VALORGE René, Mme CARRENO Mercédès, M. CROZET Yves, Mme LEBLANC Florence, M. CHENAUD Fabrice, M. DESCAVE Guillaume, M. AUBRET Alain, M. PALLUET Dominique, M. DUBUIS Pascal, M. MOULIN Bernard, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 41 Nombre de présents : 33 Nombre de votants : 40

Excusés : M. DURANTIN Michel, M. BERTHELIER Bruno, Mme PONCET Sylvie, M. VALENTIN Alain, M. LAPALLUS Marc, M. DESBENOIT Bernard, Mme TROUILLET Nelly, Mme CALLSEN Marie-Christine.

Pouvoirs : M. DURANTIN Michel à Mme FEJARD Carole, M. BERTHELIER Bruno à M. HERTZOG Etienne, Mme PONCET Sylvie à M. LACROIX Jérémie, M. VALENTIN Alain à M. DESCAVE Guillaume, M. DESBENOIT Bernard à M. MOULIN Bernard, Mme TROUILLET Nelly à M. LAMARQUE Michel, Mme CALLSEN Marie-Christine à M. CHENAUD Fabrice.

Election d'un secrétaire de séance : Mme Hélène VAGINAY (Le Cergne).

N°2025/N°168

OBJET : FINANCES - PASSAGE EN NON-VALEUR BUDGET ATELIERS PARTAGES

Monsieur Le Président, rappelle que l'entreprise EURL MORERA Bernard a été locataire de l'atelier partagé n°2 du 18 juillet 2019 au 7 juin 2020 puis l'entreprise SARL MORERA CEDRIC a occupé l'atelier partagé n°2 du 8 juin 2020 au 28 septembre 2022. Le 28 septembre 2022, l'entreprise SARL MORERA CEDRIC est placée en liquidation judiciaire. En 2023, considérant les impayés de loyers, la collectivité a constitué une provision de 50 500. Le Tribunal de Commerce a statué en mars 2024 et au 29 janvier 2025, un dépôt de l'état des créances a été rendu pour ce dossier. Le dossier est clos pour insuffisance d'actifs au 19 mars 2025. Le montant total de la constatation en non-valeur proposé par le comptable public s'élève à 50 456,72 €.

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- décide de reprendre la provision constituée,
- valide le passage en non-valeur pour un montant de 50 456,72 € sur le budget annexe ateliers partagés,
- dit que la dépense sera prévue au budget ateliers partagés.

La Secrétaire de séance
Représentante de la commune de Le Cergne
Mme Hélène VAGINAY

Le Président de la Communauté
De Communes
M René VALORGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-200035202-20250918-DELIB2025-168-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 25/09/2025
Publication : 25/09/2025

Charlieu-Belmont Communauté